

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE ST PIERRE DELS FORCATS  
EN DATE DU VENDREDI 25 MAI 2018 A 18H00**

Présents:

M.

BLANQUE Pierre, M. BONO Jean-Pierre, Mme CAZEILLES Joelle, M. ECHARD Vincent, Mme GOSSET Julie, M. GAURENNE Claude, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, Melle PALAU Sandrine, M. RODRIGUEZ Antoine

Absents : Mme MIGNARD Sarah

Convocation: 22/2/18

Secrétaire de séance: M. PALAU Henri

Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM

**1/ Recours communauté de communes :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée des dernières décisions communautaires qui sont dans le droit fil de celles de 2017 et qui méritent d'être contestées :

- Hausse fiscale 2017, pour la compétence scolaire, maintenue avec un retour de fiscalité font-romeu Bolquère sous forme de dotation de solidarité communautaire
- Pas de clect avec nouveaux transferts de charges et compétences.

En parallèle, Monsieur le Maire informe d'un recours gracieux introduit par l'association bien vivre en Pyrénées Catalanes contre le projet scolaire du Capcir.

Il indique également que Bolquère s'est alliée au recours de la communauté de communes en faveur de son retour fiscal 2017 contesté par le Préfet.

Le conseil municipal valide le projet de nouveau recours pour contester les nouvelles illégalités communautaires.

Une demande de prise en charge par la protection juridique sera formulée.

**2/ Consultation aire de camping car park :**

L'offre de SAS Camping Car Park est conforme au cahier des charges, il s'agit de 32 emplacements, pour lesquels un aménagement préalable de la parcelle devra être réalisé avec une plateforme en goudron. Validation du conseil municipal.

**3/ Demande de subvention DETR 2018 :**

Sur demande de la sous-préfecture, la demande formulée sur le fonds sûreté des écoles doit être présentée sur la DETR 2018 2è part. Validation du conseil municipal.

**4/ Redevance orange :**

Actualisation des tarifs annuels pour l'occupation du domaine public. La commune pourra solliciter les redevances annuelles.

**5/ Décision modificative :**

Demande de dégrèvement d'une taxe de séjour pour un occupant devenu résident permanent soumis à la taxe d'habitation.

Validation par la création du compte pour annulation du titre.

**6/ Questions diverses :**

- 2è trail du Cambre : dossier déposé pour le 22/7, en attente validation PNR
- Subvention de 100€ attribuée pour la marche des élus contre la mucoviscidose
- Motions validées en soutien au train Villefranche- Perpignan, la gestion de l'ouverture/fermeture du col du Puymorens à optimiser, le soutien à l'unité de médecine du pôle sanitaire de ERR

- Actualisation tableau des effectifs pour prévoir le remplacement de notre adjoint administratif
- Validation de la proposition de partenariat avec le centre de gestion pour la médiation préalable obligatoire instaurée par la loi en cas de différends entre employeur et agents

#### **7/ Taxe de séjour 2019** : reconduction des tarifs à l'identique

#### **8/ aménagement urbain** :

M. le Maire informe de la cessation d'activité des Eclaireurs de France fin aout.

Il précise que dans ce contexte, ces derniers ont fait une proposition de vente du bâti et du non bâti en faveur de la commune à un prix à négocier, inférieur à l'évaluation de l'expertise immobilière.

M. le Maire demande à l'assemblée de se positionner sur cet éventuel achat.

M. PALAU demande si on l'achète, ce que l'on en fait.

M. le Maire demande si l'on veut une friche industrielle sur notre commune. Il ajoute que le projet d'avenir est ouvert et que c'est à la commune de le bâtir. L'idée aujourd'hui est de savoir si on veut soutenir la structure d'une capacité de 100 lits.

Mme GOSSET indique que les locaux pourraient accueillir un groupe scolaire de compétence communautaire.

M. le Maire répond que si c'est pour faire cela, il ne l'assumera pas.

M. BLANQUE souhaite creuser l'idée pour accueillir, aménager.

M. le Maire pense qu'il convient d'associer le projet d'éventuelle reprise par une restructuration du bâtiment et de l'activité, à mener en parallèle de l'école actuelle et la cantine.

Le conseil municipal valide le projet d'achat, qu'il conviendra d'affiner par la négociation du prix et le montage du projet pour lequel les conseillers intéressés sont associés.

#### **9/ Questions diverses** :

- Affouage 2018 : peu d'inscrit, à communiquer aux nouveaux résidents
- Prévoir élagage en bord de pistes
- SIVM : une part de l'emprunt accordé revient à la commune, une prochaine réunion aura lieu pour définir les travaux 2018
- Sieca : M. BLANQUE signale que les dernières factures de la grande visite ont été honorées. Il demande si le sieca peut diffuser les évènements des prestataires et associations des communes : validation, pour les extérieurs prévoir des conventions de partenariat. Il informe des ventes my alti également, de l'appel à candidature pour le slalom à relancer, du prochain comité de suivi fin juin, des investissements à prévoir et projets en cours qui seront examinés lors du prochain conseil syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h45.

Le Maire,  
Jean-Luc MOLINIER,

Le secrétaire de séance,  
Henri PALAU